



COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL Du 27 Janvier 2014

PRESENTS : MM Yann JACCAZ, Pierre BESSY, Marie-Paule PERINET-MARQUET, Jean-Paul JACCAZ, Claude JOND, Georges BASSET, Dominique PELISSIER, Jean-Claude DESRUES.

ABSENTS excusés : Jean LABROUSSE, Stéphanie PERNOD, Patrick DESCHAMPS

ABSENTS : MM Olivier BARDET, Julie MOLLARD, Anthony CHAMBET Guy PERINET-MARQUET.

Procurations : DESCHAMPS Patrick à JACCAZ Yann, PERNOD Stéphanie à JOND Claude et Jean LABROUSSE à Pierre BESSY.

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, et ce, conformément à l'article L-2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Claude DESRUES a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 16 Décembre 2013

Chaque membre de l'assemblée ayant eu, en temps utile, communication du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 Décembre 2013, les élus présents sont appelés à faire part de leurs remarques ou éventuelles volontés de faire porter des rectifications à ce document. A défaut d'observations, le procès-verbal du 16 Décembre 2013 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 27 Janvier 2014

QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE MAIRE

Chapitre administration

1°) PASS 74

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler les prestations offertes au personnel municipal (chèques restaurants etc...) représentant au total un montant de 7.618 € l'an dernier par exemple.

Adopté à l'unanimité.

2°) Création d'un poste « agent de maîtrise »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'agent de maîtrise. Il s'agit non d'une nouvelle embauche, mais de la montée en grade d'un agent des services techniques.

Adopté à l'unanimité.

3°) Classement Commune touristique

Monsieur Pierre BESSY propose la demande de renouvellement du classement de la commune en commune touristique auprès de l'Etat, indispensable pour l'obtention d'aides et pour conserver le surclassement actuel de la station.

Adopté à l'unanimité.

Chapitre Finances

4°) Convention frais scolaires PASSY

Un enfant de Praz est actuellement scolarisé en classe primaire spécialisée à PASSY. Il est proposé de passer une convention avec ladite commune pour participer aux frais scolaires de cet enfant. Cela représente 750 euros par an.

Adopté à l'unanimité.

5°) Restes à réaliser – Recettes 2013

Il est proposé de valider les recettes 2013 restant à réaliser (non encore perçues) sur des actions de l'année 2013.

Imputation	Intitulé	Somme à reporter en 2014
1321	Etat et établissements nationaux	9 000,00 €
	ILOT RD 1212 – CENTRE VILLE	4 000,00 €
	RTE DES VARINS - SECURISATION	5 000,00 €
1322	Subventions d'investissements – Région	83 805,00 €
	ACTION 2.5 – CONTREBANDIERS	10 920 ,00 €
	ECOLE - CHAUFFAGE	1 080 ,00 €
	ACTION 2.4 – ESPACE NORDIQUE ET LUGE	13 698 ,00 €
	ACTION 2.2 – BERGES DE L'ARLY ECLAIRAGE	58 107 ,00 €
1323	Subventions d'investissements – Département	71 000,00 €
	RTE DES VARINS - SECURISATION	35 000 ,00 €
	AMGT DU GIRATOIRE ET PONT LA ROSIERE	36 000 ,00 €
16878	Emprunts – SYANE	132 090,00 €
	RTE DE LA ROSIERE - RESEAU	132 090,00 €
	TOTAL	295 895,00 €

Adopté à l'unanimité.

6°) Budget 2014 – Paiement anticipé investissement

Il est proposé d'anticiper les paiements en investissement pour les premières dépenses de l'année 2014.

POUR LE BUDGET PRINCIPAL :

Chapitre d'investissement	Montant voté au B.P. 2013	Montant des crédits autorisés pour 2014 <small>dans l'attente du vote au B.P.2014</small>
20 – Immobilisations incorporelles	599 700,00 €	149 925,00 €
21 – Immobilisations corporelles	1 032 700,00 €	258 175,00 €
23 – Immobilisations en cours	2 821 200,00 €	705 300,00 €

POUR LE BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT :

Chapitre d'investissement	Montant voté au B.P. 2013	Montant des crédits autorisés pour 2014 <small>dans l'attente du vote au B.P.2014</small>
20 – Immobilisations incorporelles	94 579,53 €	23 644,88 €
21 – Immobilisations corporelles	26 100,00 €	6 525,00 €
23 – Immobilisations en cours	204 401,50 €	51 100,38 €

Adopté à l'unanimité.

7°) Part de rêve – Subvention 2014

Il est proposé la participation de la commune au coût des heures de crèche pour l'année 2014. L'an dernier, la participation par heure de garde était de 5,38€. Cette aide sert à équilibrer les charges de la crèche et donc de moins solliciter financièrement les familles. Le taux de remplissage ayant progressé, la participation communale nécessaire sera inférieure à l'an dernier, passant à 3,87€ par heure de garde, soit une enveloppe prévue de 82 000€ contre plus de 100 000€ en 2013.

Adopté à l'unanimité.

Chapitre urbanisme – foncier

8°) Acquisition gratuite route des Thouvassières

Il est proposé d'acquérir gratuitement une parcelle entrant dans l'alignement de la voirie route des Thouvassières. Il s'agit d'un reliquat de 11 m2 appartenant à M. Hervé CHAMBET. Il sera régularisé chez le notaire en même temps que la parcelle destinée à la piste de fond, également propriété de M. CHAMBET, dont l'acquisition avait été votée le mois dernier. Cela évitera de multiplier les frais d'actes.

Adopté à l'unanimité.

9°) à 12°) Falaise de Belvedere

Acquisition PARLIER - Acquisition FALCETTA - Acquisition EMONET - Acquisition JACCAZ

Il est nécessaire de régulariser chez le notaire les acquisitions des terrains sur lesquels la commune a fait installer des filets de protection. Ces achats avaient déjà été approuvés par le Conseil Municipal en novembre 2011. Mais le notaire a demandé des délibérations spécifiques par propriétaire et plus précises. Le montant d'acquisition reste le même que prévu initialement, soit 0,30€/m².

Adopté à l'unanimité sauf pour l'acquisition Jaccaz (abstention de Jean-Paul Jaccaz et de Yann Jaccaz).

13°) PLU – Annulation de l'arrêt

Le Conseil avait voté l'arrêt du PLU en vue de faire une enquête publique. Il y a lieu aujourd'hui de faire abstraction de cette annulation afin d'effectuer des modifications sur le PLU. L'ensemble de la procédure reprend donc son cours.

Adopté à l'unanimité.

Chapitre eau – assainissement

14°) Restes à réaliser – Recettes 2013

Il est proposé de valider les recettes 2013 restant à réaliser.

Imputation	Intitulé	Somme à reporter en 2014
1311	Subvention d'investissements – Agence de l'eau	95 577,00 €
	Schéma directeur eau	95 577,00 €
1313	Subvention d'investissements – Département	18 990,40 €
	Schéma directeur eau	18 990,40 €
TOTAL		114 567,40 €

Adopté à l'unanimité.

15°) Reversement au budget principal

Il est proposé de diminuer les charges du budget de l'eau en rebasculant un forfait de 20.000 € au budget principal pour couvrir les frais de personnel et administratifs. L'agent chargé de l'eau passe, en effet, la moitié de son temps environ sur d'autres missions comme le déneigement. Il s'agit donc de moins faire porter de charges de personnel sur le budget de l'eau et de les répercuter sur le budget principal.

Adopté à l'unanimité.

Chapitre travaux – forêts

16°) Travaux forestiers

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'Office National des Forêts pour l'année 2014. Il demande l'autorisation aux élus de faire une demande de subvention auprès du Conseil Régional pour aider au financement de ces travaux.

Adopté à l'unanimité.

**QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE
MAIRE ET NON INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR**

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour.

QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DES ADJOINTS AU MAIRE

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour.

**QUESTIONS SOUMISES A DECISION DU CONSEIL SUR PROPOSITION DES RAPPORTEURS DES
COMMISSIONS MUNICIPALES**

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour.

**QUESTIONS SOUMISES à DECISION du CONSEIL sur PROPOSITION des CONSEILLERS
MUNICIPAUX**

Aucune demande d'inscription de questions au présent ordre du jour.

COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

RECOURS SUR LES SERVITUDES DE PISTES

Madame GROSSET-GRANGE avait fait un recours auprès du tribunal administratif concernant lesdites servitudes en 2010. Elle a été déboutée à ce sujet par le tribunal le 30 décembre dernier.

RYTHMES SCOLAIRES

Mme Marie-Paule PERINET-MARQUET présente les grandes lignes de la réorganisation des rythmes scolaires à Praz-sur-Arly suite à la réforme du gouvernement. Elle rappelle que cela consiste notamment à la réduction journalière de 45 minutes du temps scolaire. Les enfants finiront donc plus tôt chaque jour, mais cela sera compensé par le mercredi matin qui sera dorénavant travaillé.

Praz-sur-Arly a travaillé en concertation avec les communes voisines de Megève, Demi-Quartier et Combloux pour que ces quatre communes aient les mêmes horaires.

L'an prochain, la journée scolaire s'arrêtera à 15 h 30 au lieu de 16 h 30. Le coût de cette heure périscolaire - où plusieurs ateliers seront proposés - sera pris en charge par la commune. Mme Cécile CORNILLON précise que le surcoût de cette réforme, pour la mairie, sera de 25 000 €. Un courrier d'explications détaillées va être envoyé ces prochains jours aux parents.

Monsieur le Maire, constatant l'ordre du jour épuisé, lève la séance publique à 21 h 30.

**PROCES-VERBAL de SEANCE DRESSE le 30 Janvier 2014 par le SECRETAIRE ELU par ses
PAIRS PRESENTS en l'ASSEMBLEE COMMUNALE du 27 Janvier 2014.**

Signé : Jean-Claude DESRUES, Secrétaire de séance.

Vu pour être affiché le
Code Général des Collectivités Territoriales.

conformément aux prescriptions de l'article L 2121.25 du
Le Maire, Yann JACCAZ